

DATES DE PRISE DE RENDEZ-VOUS et D'INSCRIPTIONS
Accueils de Loisirs Sans Hébergement
2017/2018

PERIODES CONCERNEES PAR L'INSCRIPTION	PRISES DE RENDEZ-VOUS ET DATES D'INSCRIPTIONS			
	Familles résidant à CASTELNAUDARY		Familles résidant à l'EXTERIEUR	
↓	Prise de RENDEZ-VOUS PAR TELEPHONE	INSCRIPTIONS A PARTIR DU	Prise de RENDEZ-VOUS PAR TELEPHONE	INSCRIPTIONS A PARTIR DU
Vacances de TOUSSAINT du 23/10 au 03/11/2017 et <u>mercredis</u> de NOV – DEC	Mardi 12 septembre 13h30	Mardi 19 septembre	Mardi 26 septembre 13h30	Mardi 03 octobre
Vacances de NOEL Du 26/12 au 05/01/2018 <u>ET mercredis</u> de JANVIER –FEVRIER	Mardi 14 novembre 13h30	Mardi 21 novembre	Mardi 28 Novembre 13h30	Mardi 05 décembre
Vacances d'HIVER Du 19/02 au 02/03/2018 Et <u>mercredis</u> de MARS - AVRIL	Mardi 09 janvier 13h30	Mardi 16 janvier	Mardi 23 janvier 13h30	Mardi 30 janvier
Vacances de PRINTEMPS Du 16/04 au 27/04/2018 <u>ET mercredis</u> de MAI –JUIN	Mardi 20 février 13h30	Mardi 27 février	Mardi 06 mars 13h30	Mardi 13 mars
Vacances D'ETE 09/07 au 29/08/2018 <u>ET mercredis</u> de SEPT– OCTOBRE	Mardi 29 mai 13h30	Mardi 05 juin	Mardi 12 juin 13h30	Mardi 19 juin

Documents à fournir **pour une première inscription** (sur rendez-vous) :

- ✓ CARNET DE SANTE DE L'ENFANT
- ✓ N° ALLOCATAIRE CAF ET QUOTIENT FAMILIAL, DERNIER AVIS D'IMPOSITION LE CAS ECHEANT
- ✓ ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE INDIVIDUELLE ACCIDENT (RIA)

Documents à fournir **pour un renouvellement d'inscription** :

- ↪ ATTESTATION D'ASSURANCE DE L'ANNEE EN COURS
- ↪ QUOTIENT FAMILIAL CAF DE L'ANNEE EN COURS, DERNIER AVIS D'IMPOSITION LE CAS ECHEANT
- ↪ ADRESSE ET TELEPHONE SI CHANGEMENT

Pour les attestations de prises en charge par les organismes tiers (ARMEE, MSA, CONSEIL DEPARTEMENTAL, COMITES D'ENTREPRISES...) joindre à votre demande les copies des factures qui vous ont été remises lors de l'inscription.



- Pour prendre rendez-vous, téléphonez au **04.68.94.58.36** aux horaires d'inscriptions (ci-dessous)

- **Horaires d'inscriptions :**

Lundi : 9h-11h45 / 13h30 - 17h15
Mardi : 13h30 - 17h45
Mercredi : 9h-11h45
Jeudi : 12h-17h45
Vendredi : 9h-11h45



Pensez à prendre rendez-vous aux dates indiquées même si elles sont parfois très anticipées par rapport aux dates d'inscriptions

Le mercredi : Votre enfant peut être pris en charge par l'ALSH dès la sortie de l'école, sous réserve d'inscription au repas.

Ne pas jeter sur la voie publique, imprimé par nos soins